



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

courriel : secretariat@foussemagne.com

BULLETIN N°269 du 21 août 2017

Opération Tranquillité Vacances :



Suite à une récente série de cambriolages, la gendarmerie met en place l'opération « Tranquillité Vacances ». Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de **gendarmerie de GRANVILLARS au 03.84.27.82.17** ou de **MONTREUX-CHATEAU au 03 84 23 30 17**, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

De plus, nous vous rappelons quelques conseils incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance peut relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons.
- N'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières afin de « faire vivre » votre logement.
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez-les.

Aides à l'amélioration des logements:

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de **plus de 15 ans** et vous souhaitez réaliser des **travaux d'économie d'énergie, d'adaptation ou des travaux lourds** ? Le **Grand Belfort** avec l'appui de l'**Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** vous aide à financer ces travaux et vous accompagne dans votre projet.

Conditions de ressources annuelles :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 360	18 409
2	21 001	26 923
3	25 257	32 377
4	29 506	37 826
5	33 774	43 297
Par personne supplémentaire	+ 4 257	+ 5 454

Aides dont vous pouvez bénéficier :

Type de travaux	ANAH	Grand Belfort
Economie d'énergie	35 à 50 %	15 % plafonné à 1 000 €
Adaptation (perte d'autonomie)	35 à 50 %	15 % plafonné à 750 €
Lourds (insalubrité, dégradation)	50 %	non

Contact : **Soliha Doubs et Territoire de Belfort**, 2 rue du Comte de la Suze, 90 000 BELFORT
03.81.81.23.33

Formation à la SPA :

La Société Protectrice des Animaux de Mulhouse propose aux propriétaires de **chiens catégorisés 1 et 2** une formation aboutissant à une **attestation d'aptitude**.

Dates possibles (maximum 20 personnes par date) :

- Samedi 2 septembre 2017
(inscription au plus tard le 31 août 2017)
- Samedi 7 octobre 2017
(inscription au plus tard le 5 octobre 2017)
- Samedi 4 novembre 2017
(inscription au plus tard le 2 novembre 2017)



Horaires : 8h30 à 12h30 et 13h à 16h

Inscriptions et renseignements :

- SPA de Mulhouse : 03.89.33.19.50 ou contact@spa-mulhouse.fr
- Monsieur Francis REYMOND : 03.89.48.03.18 ou francis-reymond@bbox.fr
- Monsieur Patrick GRIMM : 03.89.48.09.20 ou patrick.grimm@freesbee.fr

Information sur le très haut débit :

D'après Monsieur le Président du Département du Territoire de Belfort, la fibre devrait commencer à être déployée courant 2019 sur la commune de FOUSSEMAGNE.

Déchetterie mobile :

Le prochain passage de la déchetterie mobile est prévu **le 30 août 2017 de 12h à 19h**, rue du Lavoir (près de l'atelier communal).

Il est strictement interdit de déposer des sacs ou déchets avant la mise en place de la benne.